

# APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE | PONT-DE-L'ARCHE 2018  
LE FORUM - MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE



© ville de Pont-de-l'Arche

## PRÉSENTATION

Le projet de résidence d'architecte porté par la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum (MaN) est un **temps d'immersion, de réflexion et de création proposé aux professionnels de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la culture, sur un territoire donné**. Elle est ouverte à des binômes dont l'architecte est le mandataire.

La résidence d'architecte est pensée comme une façon novatrice de sensibiliser à l'architecture. Elle s'inscrit dans une **démarche à la fois pédagogique et culturelle** et repose sur le lien fort entre l'équipe résidente et la population locale. Elle a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires, susciter des questionnements et le débat sur la production architecturale, les usages et modes de vie, les liens entre habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Par ailleurs, il est à préciser que la résidence d'architecte n'a pas vocation à aboutir à un travail de conception d'un projet architectural ou urbain. Il est cependant associé à un temps de réflexion et d'expérimentation.

## CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE D'ARCHITECTE À PONT-DE-L'ARCHE (27)

Pont-de-l'Arche, commune de près de 4200 habitants est située à 20 kilomètres au sud de Rouen dans le département de l'Eure. Ville médiévale, elle s'est progressivement étendue et connaît depuis la Seconde Guerre mondiale, un fort accroissement démographique avec des constructions attirant des personnes cherchant un cadre de vie qualitatif.

Entre l'Eure, la Seine et la forêt de Bord Louviers, la ville est proche des bassins d'emplois de Rouen, Val-de-Reuil et Paris, à proximité de l'A13 et de la gare de Val-de-Reuil.

Depuis plusieurs années la commune s'est engagée dans une démarche ambitieuse de requalification de son centre-ville, et notamment des espaces urbains et de son patrimoine en vue de renforcer son attractivité. Elle poursuit aujourd'hui sa réflexion sur de nouveaux usages et modes d'habiter à Pont-de-l'Arche qui concilie centre historique, nouveaux quartiers et espaces naturels en prenant en compte, parmi d'autres, les contraintes liées à la mobilité, à l'environnement.

Comment intervenir sur le territoire rural ? Quels regards porter sur ces espaces ? Quels dispositifs inventer pour engager le dialogue, impliquer les acteurs concernés dans une approche qui valorise et révèle les atouts d'un environnement connu voir mal connu ?

La résidence d'architecte, envisagée comme un projet de territoire, passe ici par une lecture sensible, une mise en perspective des lieux, du patrimoine existant, des paysages et une prise de conscience de la responsabilité des habitants quant aux territoires qu'ils habitent, vivent et ressentent. La ville de Pont-de-l'Arche accueille ainsi en 2018, une résidence d'architecte dans le cadre d'une réflexion plus globale de dynamique territoriale et de son centre-ville.

Comment l'architecture accompagne-t-elle les mutations des territoires et de la ville, les changements d'usages, les modes de vie ?

Comment les habitants perçoivent-ils leur lieu de vie ?

Quelles sont les spécificités et les fonctionnalités de ces entités architecturales et spatiales ?

## OBJECTIFS

La résidence d'architecte a pour objectifs de :

- collecter et transmettre à un public élargi la connaissance sur les problématiques urbaines, rurales et architecturales relatives au territoire
- permettre un nouveau point de vue sur le cadre de vie concerné, son patrimoine, ses enjeux, grâce à l'implication des « résidents »
- permettre au plus grand nombre d'appréhender l'architecture
- développer l'esprit critique et/ou permettre l'appropriation, en donnant des clés de lecture
- susciter la rencontre entre les habitants et les architectes résidents
- contribuer au développement culturel et artistique des territoires

## PARTENAIRES

La résidence d'architecte est coordonnée par le Forum - Maison de l'architecture de Normandie avec le soutien du réseau des maisons de l'architecture, de la Caisse des dépôts et des consignations, de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, de la Région Normandie et de la ville de Pont-de-l'Arche.



## MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une convention de résidence spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire, du Forum et de la commune accueillant la résidence est signée au début de la résidence.

La commune de Pont-de-l'Arche met à disposition du binôme en résidence un espace de travail équipé (internet, imprimante, etc.), ainsi qu'un lieu de restauration pour les repas du midi, ainsi qu'un lieu d'hébergement (gîte pour la première session, puis camping).

Pour mener à bien son travail de résidence, l'architecte mandataire et son binôme bénéficieront de :

- une indemnité de résidence d'un montant de 10.000€ TTC, versée sur facture ou note d'honoraires. Cette somme est versée à l'architecte mandataire, pour l'ensemble du binôme.
- une indemnité de déplacement, versée sur justificatifs dans un montant maximum de 1.000€ TTC,
- un budget de production d'un montant limité à 2.000€ alloué uniquement sur justificatifs, avec l'accord préalable du Forum, pour la conception et la réalisation des outils et supports de restitution dans le cadre exclusif de la résidence,
- le binôme retenu devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

## CALENDRIER

Appel à candidature :

- lancement : novembre 2017
- clôture : **mercredi 10 janvier 2018**

Jury de sélection :

- pré-sélection sur dossier : dès la mi-janvier 2018
- entretiens : date à définir

## DÉROULEMENT

La résidence d'architecte dure six semaines, réparties sur trois périodes.

- 1 semaine en mars 2018, à l'occasion du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie (immersion, premiers contacts)

Le binôme réalise une analyse architecturale, urbaine et paysagère du territoire qu'il enrichit en travaillant avec les habitants, les acteurs et les partenaires locaux. Cette lecture du territoire permet de révéler aux populations des formes méconnues de leur patrimoine, les pratiques et les usages qui s'y rapportent, ou encore les questionnent sur ses formes d'appropriation et sur sa transmission. Cette lecture permet de révéler des opportunités pour le territoire.

- 3 semaines, en avril / mai 2018 (lecture du territoire, ateliers)

En s'appuyant sur des dynamiques locales, les résidents associent les habitants à la démarche en cours afin de nourrir leurs travaux et permettre de redécouvrir le territoire et ceux qui y vivent. Ils associent également les habitants à la réalisation de leurs productions et à la préparation de la restitution finale. Un programme de rendez-vous, sous diverses formes (rencontres, ateliers, balades, parcours, visites, chantiers ouverts), est à mettre en place, ainsi qu'un blog dédié.

- 2 semaines, juin 2018 (conception et réalisation des supports de restitution, ateliers, restitution)

Un temps fort de restitution et de valorisation de la démarche est organisé. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des productions afin de permettre au public (habitants, scolaires, jeune public, élus, professionnels, touristes) de se les approprier, d'échanger et de croiser leur regard sur le territoire avec celui des résidents.

## SUIVI

Durant toute la résidence, les travaux seront suivis par l'équipe de la MaN, de la Direction régionale des affaires culturelles et de la ville de Pont-de-l'Arche, en associant les autres partenaires.

Pendant la résidence, l'équipe mettra en œuvre une dynamique d'échange et de découverte par des outils de restitution des travaux : publications, photos, vidéos, blog, panneaux ou autres.

Des temps d'échange et de suivi seront organisés à chaque étape du projet à l'occasion desquels « les résidents » feront état de l'avancement et de la méthodologie du projet. La résidence sera jalonnée de temps forts et de rencontres avec les habitants et les associations : pot d'accueil, points d'étapes, restitutions et autres rendez-vous.

Tout au long de l'année, la Maison de l'architecture partage et valorise cette expérience.

## ÉVALUATION

Les partenaires procéderont à l'évaluation de la résidence en prenant en compte la satisfaction des habitants, ainsi que la qualité des outils de restitution.



**Agitations architecturales en Risle** | juin 2017  
Laure Marait, architecte - urbaniste et Corène Caubel,  
paysagiste - plasticienne en résidence sur la Communauté  
de Communes Pont-Audemer Val de Risle (Eure).



**L'Austreberthe** | octobre 2017  
Jean-François Brecq et Jessica Neicun en résidence sur la commune de Duclair (Seine-Maritime).

## LES RÉSIDENCES PASSÉES

Depuis 2015, le Forum - Maison de l'architecture de Normandie coordonne des résidences d'architectes dans les départements de l'Eure et de Seine-Maritime.

Duclair (Seine-Maritime) - 2017  
Jean-François Brecq, architecte et Jessica Neicun, sociologue  
<https://duclair.wixsite.com/architecture>

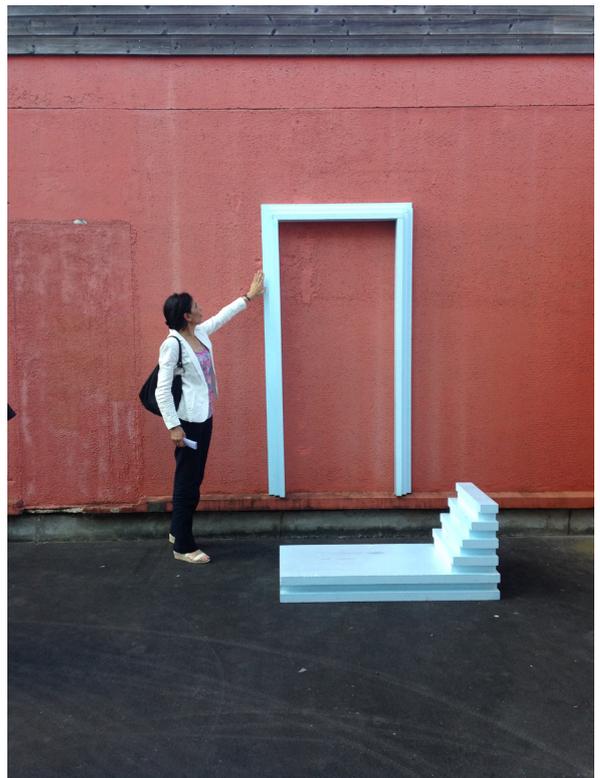
Pont-Audemer (Eure) - 2017  
Laure Marait, architecte - urbaniste et Corène Caubel, paysagiste - plasticienne  
<https://agitations-architecturales-risle.tumblr.com/>

Val-de-Reuil (Eure) - 2016  
Sandrine Iratçabal, architecte - historienne de l'art et Emmanuel Marre, scénariste - cinéaste  
[valdereuil2016.wix.com/residence](http://valdereuil2016.wix.com/residence)

Le Trait (Seine-Maritime) - 2016  
Alice Leloup, architecte et Léo Pouliquen, paysagiste  
<https://surletrait.wordpress.com/>



**Sur le Trait** | juin 2016  
Alice Leloup, architecte et Léo Pouliquen, paysagiste en résidence sur la commune du Trait (Seine-Maritime).



**Notes pour un film sur dalle** | juin 2016  
Sandrine Iratçabal, architecte - historienne de l'art et Emmanuel Marre, scénariste - cinéaste en résidence sur la commune de Val-de-Reuil (Eure).



**Agitations architecturales en Risle** | juin 2017  
Laure Marait, architecte - urbaniste et Corène Caubel, paysagiste - plasticienne en résidence sur la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (Eure).

# MODALITÉS DE CANDIDATURE

## QUI PEUT CANDIDATER ?

La résidence est ouverte à un binôme de deux professionnels disposant d'une identité sociale permettant leur rémunération sous forme d'honoraires : un architecte mandataire (et un autre professionnel (architecte, urbaniste, paysagiste, designer, artiste, etc.).

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques urbaines et rurales,
- le caractère novateur du projet,
- la qualité architecturale ou artistique des références proposées,
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public.

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet en adéquation avec la compréhension du territoire d'intervention.

Les candidats préselectionnés seront prévenus par mél puis invités à présenter leur projet devant **un jury** (date à définir).

Le jury sera composé de représentants de la DRAC, de la ville de Pont-de-l'Arche, de la Maison de l'architecture et de professionnels extérieurs.

L'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par mél à l'issue des résultats du jury.



Notes pour un film sur dalle | juin 2016

Sandrine Iratçabal, architecte - historienne de l'art et  
Emmanuel Marre, scénariste - cinéaste en résidence sur la  
commune de Val-de-Reuil (Eure).

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une note d'intention de l'architecte présentant sa motivation, son intérêt pour la résidence d'architecte, la complémentarité de l'équipe et de son intérêt,
- une présentation du projet d'immersion envisagé, sa méthodologie et les publics du territoire ciblés
- le CV du ou des intervenants et la copie du diplôme pour les architectes non-inscrits à l'Ordre des Architectes ou le justificatif d'inscription à l'ordre pour ceux qui le sont,
- un dossier de références présentant les projets, réalisations de chaque membre de l'équipe précisant le rôle du ou des membres de l'équipe,
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

Le dossier est à envoyer au plus tard le **mercredi 10 janvier 2018** :

- **par courrier postal en version papier** :  
Maison de l'architecture de Normandie - le Forum  
Résidence d'architecte Pont-de-l'Arche 2018  
48 rue Victor Hugo  
76000 Rouen
- **doublé d'un envoi électronique à** :  
contact@man-leforum.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. **Aucun dossier (tout ou partie) ne sera restitué.**

## CONTACT / RENSEIGNEMENTS

**Maison de l'architecture de Normandie - le Forum**  
48 rue Victor Hugo  
76000 Rouen  
Anne Le Bellégo, directrice : 02 35 03 40 31



# FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE | PONT-DE-L'ARCHE 2018

## PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTE - OU DIPLÔMÉ EN ARCHITECTURE - MANDATAIRE

---

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Tél: .....

Mél : .....

Site internet : .....

Date d'obtention du diplôme d'architecte : .....

École d'architecture : .....

## ACCOMPAGNÉ DE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Tél: .....

Mél : .....

Site internet : .....

Profession : .....

École : .....

Je soussigné(e).....(nom, prénom du mandataire), architecte ou diplômé(e) en architecture\*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à ....., le.....

Signature

\* rayez la mention inutile



le Forum  
Maison de  
l'architecture  
de Normandie

**Maison de l'architecture de Normandie - le Forum**

48 rue Victor Hugo, 76000 Rouen  
02 35 03 40 31  
contact@man-leforum.fr /// www.man-leforum.fr